

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Vernou-la-Celle-sur-Seine, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Étaient présents :

Pascale PALARD, Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Mickael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Geneviève DARGNAT, Tom MAHÉ, Patrice SAINTON, Brigitte GOUYON, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Laetitia GUISTEL, Baptiste TOINOT, Tiffany MINO, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI.

Étaient absents excusés avec procuration :

Elisabeth FRONTIN, pouvoir à Eric SAINT-SEBASTIEN
Gwenaëlle ALBERTELLI, pouvoir à Vanessa GANDON

Formant la majorité des membres présents, il a été procédé à la désignation d'un **secrétaire de séance** :
Tiffany MINO

ORDRE DU JOUR

1. Règlement intérieur du Conseil municipal
2. Indemnités de fonction des élus et nomination de 3 conseillers délégués
3. Désignation des délégués à la CLTC
4. Désignation des délégués aux SIAEP
5. Désignation des délégués au SMICTOM
6. Désignation des délégués au SIDASS
7. Désignation des délégués SMRVS
8. Désignation des délégués SMEP
9. Désignation des délégués SDESM
10. Désignation des membres du CCAS
11. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
12. Désignation des membres à la commission électorale
13. Désignation des membres au CCID
14. Désignation d'un délégué correspondant à l'information et à la communication de la Défense
15. 16. Désignation des délégués au CIPD
16. Correspondant "Sécurité routière"
17. Délégué au CNAS
18. Vote des taux d'imposition 2026
19. Questions diverses : Liste non exhaustive.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30, constate que le quorum est atteint.

1. Règlement intérieur du Conseil municipal

Le Conseil municipal a adopté le règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement du Conseil municipal, notamment l'organisation des séances, les convocations, les modalités de présentation et de débat des délibérations, ainsi que les procès-verbaux et comptes rendus.

Vote POUR à l'unanimité

2. Indemnités de fonction des élus et nomination de trois conseillers délégués

Le Conseil municipal a fixé les indemnités de fonction dans le respect des barèmes légaux selon les taux suivants :

- Maire : 54 %
- Adjoints : 19 %
- Conseillers délégués : 5 %

Suite à la nomination de trois conseillers délégués à la Communication :

- Eric SAINT-SEBASTIEN
- Baptiste TOINOT
- Benjamin HOLOFFE

Vote POUR à l'unanimité

3. Désignation des délégués à la CLTC

Le Conseil municipal désigne à la Commission Locale des Transferts de Charges (CLTC) :

- Titulaire : Alain MOMON
- Suppléant : Daniel DESSOGNE

Vote POUR à l'unanimité

4. Désignation des délégués au SIAEP

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) :

- 3 titulaires : Alain MOMON, Michel DOYEN, Patrice SAINTON
- 3 suppléants : Daniel DESSOGNE, Laetitia GUISTEL, Hermann TYNDAL

Vote POUR à l'unanimité

5. Désignation des délégués au SMICTOM

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) :

- 2 titulaires : Régine BRIOIS-BRAUN, Caroline CESNEUT
- 2 suppléants : Alain MOMON, Patrice SAINTON

Vote POUR à l'unanimité

6. Désignation des délégués au SIDASS

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIDASS) :

- SPANC
Titulaire : Alain MOMON
Suppléant : Michel DOYEN
- Collecte des eaux usées
Titulaire : Josiane PACHOLSKI
Suppléant : Daniel DESSOGNE
- Traitement des eaux usées
Titulaire : Daniel DESSOGNE
Suppléant : Josiane PACHOLSKI

Vote POUR à l'unanimité

7. Désignation des délégués au SMRVS

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Mixte des Rus du Val de Seine (SMRVS) :

- 2 titulaires : Alain MOMON, Mickael GUYONNET
- 2 suppléants : Michel DOYEN, Marc JEGOU

Vote POUR à l'unanimité

8. Désignation des délégués au SMEP

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Mixte d'Étude et de Programmation (SMEP) :

- 2 titulaires : Alain MOMON, Vanessa GANDON
- 1 suppléant : Geneviève DARGNAT

Vote POUR à l'unanimité

9. Désignation des délégués au SDESM

Le Conseil municipal désigne, au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)

- 2 titulaires : Marc JEGOU, Hermann TYNDAL
- 1 suppléant : Geneviève DARGNAT

Vote POUR à l'unanimité

10. Désignation des membres du CCAS

Le Conseil municipal désigne, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Le Maire et 8 membres élus :

- Gwenaëlle ALBERTELLI
- Valérie BOCQUEL
- Geneviève DARGNAT
- Tom MAHÉ
- Brigitte GOUYON
- Laetitia GUISTEL
- Tiffany MINO
- Josiane PACHOLSKI

Vote POUR à l'unanimité

11. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal désigne, à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

- Le Maire, président
- 3 titulaires : Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Marc JEGOU
- 3 suppléants : Mickael GUYONNET, Brigitte GOUYON, Josiane PACHOLSKI

Vote POUR à l'unanimité

12. Désignation des membres à la commission électorale

Le Conseil municipal désigne à la commission électorale :

- Pascale PALARD
- Gwenaëlle ALBERTELLI
- Valérie BOCQUEL
- Marc JEGOU
- Eric SAINT-SEBASTIEN

Vote POUR à l'unanimité

14. Désignation du correspondant Défense

Le Conseil municipal désigne comme correspondant à l'information et à la communication de la Défense :

- Eric SAINT-SEBASTIEN

Vote POUR à l'unanimité

15. Désignation des délégués au CIPD

Le Conseil municipal désigne au Comité Interministériel de la Prévention et de la Délinquance (CIPD) :

- Titulaire : Michel DOYEN
- Suppléant : Patrice SAINTON

Vote POUR à l'unanimité

16. Correspondant "Sécurité routière"

Le Conseil municipal désigne comme correspondant Sécurité routière :

- Patrice SAINTON

Vote POUR à l'unanimité

17. Délégué au CNAS

Le Conseil municipal désigne comme représentant communal auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

- Josiane PACHOLSKI

Vote POUR à l'unanimité

18. Vote des taux d'imposition 2026

Le Conseil municipal, après rappel de l'adoption du budget primitif 2026 le 20 février 2026 et réception de l'état n°1259 de la DGFIP en date du 28 mars 2026, confirme pour l'année 2026 le maintien des taux communaux votés en 2025, conformément à l'orientation retenue lors du vote du budget primitif.

Vote POUR à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Fait et délibéré en séance publique

Le Maire, Alain MOMON

La secrétaire de séance, Tiffany MINO